

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 2 JEAN JAURES**

FORMATION PLENIERE

Séance du 24 novembre 2016

PRÉSENTS

Mme Marie-Christine JAILLET, Vice-présidente Commission de la recherche

Mme Sophie PERIARD, Directrice de la DAR

Mme Margot MAUROY, Secrétaire de séance, Vice-présidence de la Commission de la recherche

M. Jean-François MARCEL (représenté par M. Philippe BERINGUIER), Mme Nathalie DESSENS (représentée par Mme Marie-Christine JAILLET), M. Pierre MORET (représenté par M. Vincent SIMOULIN), Mme Chantal ZAOUCHE (représentée par M. Vincent SIMOULIN), M. Vincent SIMOULIN, M. Jacques PY, Mme Laurence TALAIRACH-VIELMAS (représentée par Mme Céline LEMERCIER), M. Nicolas VALDEYRON (représenté par Mme Aurélie MOUNEYRAC), Mme Céline LEMERCIER, M. Pierre MONTEBELLO (représenté par M. Jacques PY), M. Jean-François COUROUAU (représenté par M. Emmanuel HALLOUIN), M. Florent HAUTEFEUILLE, M. Emmanuel HALLOUIN, Mme Florence SORDES, M. Philippe BERINGUIER, Mme Delphine RUMEAU, M. Régis COURTRAY, Mme Nathalie RIVIERE DE CARLES (représentée par Mme Aurélie MOUNEYRAC), M. François SECK FALL (représenté par Mme Céline LEMERCIER), Mme Estelle GALBOIS (représentée par M. Florent HAUTEFEUILLE), M. Jean-François CAMPS (représenté par Mme Florence SORDES), Mme Ana LEAL (représentée par Mme Véronique BOYER), Mme Sandrine CHAPOULIE (représenté par M. Emmanuel HALLOUIN), M. Christophe BEX (représenté par Mme Sandrine CHAPOULIE), Mme Véronique BOYER (représentée par M. Florent HAUTEFEUILLE), Mme Adriana BLACHE, M. Sami CHIHA, Mme Sarah MEUNIER, Mme Sandya SISTAC, Mme Virginie MAHDI (représentée par Mme Marie-Christine JAILLET), M. Bernard DUPRÉ, Mme Sophie EBERSOLD (représentée par Mme Florence SORDES)

Procurations

M. Jean-François MARCEL à Philippe BERINGUIER
Mme Nathalie DESSENS à Marie-Christine JAILLET
M. Pierre MORET à Vincent SIMOULIN
Mme Chantal ZAOUCHE à Vincent SIMOULIN
Mme Laurence TALAIRACH-VIELMAS à Céline LEMERCIER
M. Nicolas VALDEYRON à Mme Aurélie MOUNEYRAC
M. Pierre MONTEBELLO à M. Jacques PY
M. Jean-François COUROUAU à M. Emmanuel HALLOUIN
M. François SECK FALL à Mme Céline LEMERCIER
Mme Nathalie RIVIERE DE CARLES à Mme Aurélie MOUNEYRAC
Mme Estelle GALBOIS à M. Florent HAUTEFEUILLE
M. Jean-François CAMPS à Mme Florence SORDES
Mme Sophie EBERSOLD à Mme Florence SORDES
M. Xavier DARAN à Eric CAMPO
Mme Ana LEAL à Mme Véronique BOYER
Mme Sandrine CHAPOULIE à M. Emmanuel HALLOUIN
M. Michel REZNIKOFF à M. Jacques PY
M. Christophe BEX à Mme Sandrine CHAPOULIE
Mme Véronique BOYER à M. Florent HAUTEFEUILLE
Mme Virginie MAHDI à Mme Marie-Christine JAILLET

* * * * *

La séance est ouverte à 14h00

ORDRE DU JOUR

1- Information de la Vice-Présidence :

Le quorum étant atteint, Marie-Christine Jaillat ouvre la séance et donne un certain nombre d'informations :

Elle invite les membres de la Commission de la Recherche à lire attentivement le bilan de l'alliance Athéna 2014-2016. Ce rapport met notamment l'accent sur la nécessité de mieux structurer les relations entre les chercheurs en SHS et les acteurs publics afin que les résultats de la recherche nourrissent mieux la définition des politiques publiques.

Elle fait part aux membres de la Commission de la Recherche de sa rencontre avec Thierry Alcouffe, Directeur de la recherche de la Région Occitanie. Cette rencontre a été très positive. Elle sera suivie d'une rencontre avec Jean Tadzuck, président du CCRDT, afin que la stratégie régionale de recherche accorde aux SHS une vraie place. Un travail doit également être engagé avec l'université Paul Valéry de Montpellier pour porter de façon concertée les intérêts des SHS auprès de la Région.

Elle fait ensuite le point sur l>IDEX et propose que la séance du 15 décembre soit entièrement consacrée à ce sujet et que les membres de la conférence de la recherche y soient associés.

2- Approbation du compte-rendu de la CR du 20 octobre 2016.

Jacques Py demande une rectification concernant la formulation de sa participation au groupe « revue » (il en faisait déjà partie). Adriana Blache demande une rectification concernant sa désignation au groupe de travail « règlement intérieur » (pour lequel elle avait été désignée).

La Commission de la Recherche approuve le relevé de conclusions de la Commission de Recherche en formation plénière du jeudi 20 octobre 2016.

Vote : 1 abstention, 35 pour

3- Présentation par Françoise Gouzi des travaux du groupe de travail Open Access d'UT2 et en particulier du projet de connecteur HAL/KSUP.

Françoise Gouzi présente le projet de connecteur HAL/KSUP aux membres de la Commission de la Recherche durant quelques minutes.

Hélène Debax, Directrice de FRAMESPA, indique qu'elle a testé le projet dans son laboratoire et rend compte de son expérience aux membres de la CR.

La présentation se termine par une démonstration de l'outil effectuée par Fabien Amarger, développeur informatique.

4- Désignation des représentants aux groupes de travail sur le dispositif « professeurs invités » et « décharges de service sur projet de recherches »

Ces deux groupes de travail seront composés, chacun, des personnes suivantes :

VP CA (ou Pdt), VP CR, VP CFVU + 2 EC élus au CA, 2 EC élus à la CR et 2 EC élus à la CFVU

Marie-Christine Jaillet procède à un appel à candidatures pour ces deux groupes :

Jacques Py et Florent Hautefeuille sont candidats au groupe de travail « professeurs invités ».

Jacques Py, Emmanuel Hallouin et Philippe Béringuier sont candidats au groupe de travail « décharges de service sur projet de recherche ».

Les membres de la Commission de la Recherche valident à l'unanimité ces candidatures.

5- Révisions des Etudes Doctorales :

- Possibilité pour un acteur du monde socio-économique de co-diriger une thèse :
Les ED sont favorables à ce dispositif à la condition que le codirecteur soit titulaire d'un doctorat. Les élus doctorants émettent des réserves sur la plus-value pour les étudiants de ce type d'encadrement. Ils craignent notamment que le co-encadrant sollicite l'étudiant au-delà de son travail de thèse et que certains encadrants universitaires utilisent cette possibilité pour faire baisser artificiellement le nombre de thèses qu'ils encadrent.

Marie-Christine Jaillet indique que les acteurs(trices) du suivi de thèse joueront pleinement leur rôle (Directeur-trice- de thèse, Directeur-trice de laboratoire, Ecole Doctorale et comité de thèse) et que chaque projet fera l'objet d'un cadrage spécifique.

Les membres de la Commission de la Recherche soulignent l'intérêt du dispositif pour l'insertion professionnelle du doctorant. Il permet aussi de mieux responsabiliser les partenaires industriels dans la collaboration de recherche.

Après un temps d'échange, la proposition suivante est soumise au vote :

La mise en place d'un codirecteur de thèse issu du monde socio-économique, telle que le prévoit l'article 16 de l'arrêté du 25 mai 2016 sur les Etudes Doctorales est possible à la condition que ce codirecteur soit titulaire d'un doctorat.

Vote : à l'unanimité, 36 pour

- Définition du doctorat mené à « temps plein » ou à « temps partiel »

Les Ecoles doctorales proposent que les thèses financées par les CDU, CIFRE ou tout autre financement spécifiquement dédié à la réalisation d'une thèse soient considérées comme des doctorats à « temps plein ». Dans tous les autres cas, le doctorat est effectué à « temps partiel ».

Après un temps d'échange, cette proposition est mise au vote.

Vote : 1 abstention, 35 pour

Les membres de la Commission de la Recherche souhaitent mener une réflexion sur la durée des thèses. Cette réflexion sera alimentée préalablement par la réalisation d'un état des lieux (analyse de l'évolution de la durée des thèses au cours des dernières années).

- Mise en place de la modulation du service pour les doctorants contractuels. Ce point est différé à une séance ultérieure (pour tenir compte du résultat des réflexions conduites par les conseils des ED).

Vote : remis à une prochaine CR

- Ouverture ou non à d'autres activités que l'enseignement ou maintien de la priorité à l'enseignement. Ce point est différé à une séance ultérieure (pour tenir compte du résultat des réflexions conduites par les conseils des ED).

- .

Vote : remis à une prochaine CR

- Modification des mentions de TESC.
François Godicheau, directeur adjoint, expose la révision des mentions de TESC, votée en conseil de l'école doctorale.
Après un temps d'échange, la Commission de la Recherche valide la révision des mentions de l'école doctorale TESC.

Vote : à l'unanimité, 36 pour

- Lancement du dispositif « aide à l'installation pour les nouveaux doctorants »
Les doctorants souhaitent que soient supprimés de la liste des pièces à fournir les documents suivants : l'avis d'imposition des parents et l'avis motivé du directeur(rice) de thèse (puisqu'il a accepté l'inscription en thèse).
Le contenu de l'appel à candidatures ainsi modifié est soumis au vote.

Vote : à l'unanimité, 36 pour

- 6- Changement de direction du laboratoire CEIIBA :
- Marie-Christine Jaillat fait part de la décision du conseil du CEIIBA du 14 novembre 2016. Cette décision porte sur le changement de direction du laboratoire : Amaia Arizaleta prend la suite de Patrick Lesbres à partir du 1^o décembre 2016 (vote du laboratoire à l'unanimité des présent-e-s).
Après un temps d'échange, la Commission de la recherche valide ce changement à l'unanimité.

Vote : à l'unanimité, 36 pour

- 7- Construction de l'interdisciplinarité à l'échelle du site (IDEX)

- Quel(s) axe(s) ou thématique(s) porter et/ou initier ?

La discussion concernant l'interdisciplinarité à l'échelle du site est reportée au 15 décembre.

- 8- Structures fédératives :

- Présentation d'un premier état des lieux
Marie-Christine Jaillat présente un premier état des lieux des structures fédératives de l'établissement. Elle souhaite que la commission recherche se dote d'un cadrage permettant de définir les modalités du soutien que l'établissement peut apporter à ces structures.

- Engagement de la discussion en vue de définir une stratégie d'accompagnement et de soutien

Les membres de la Commission de la Recherche prennent connaissance des documents et font des suggestions concernant les compléments qui pourraient y être apportés pour asseoir leur réflexion sur un état des lieux le plus robuste possible :

- Préciser le nombre d'unités de recherche d'UT2 impliquées dans chacune des structures fédératives
- Préciser l'ensemble des moyens dont ces structures disposent

- Compléter ce premier état des lieux par une cartographie des structures fédératives dans lesquelles les Unités de Recherche d'UT2 sont impliquées (en interrogeant les directeurs-trices d'Unités).

9- Vote du budget :

Sophie Périard expose les nouveaux éléments relatifs au budget 2017. La dotation de l'établissement a été diminuée de 3 % par rapport à la projection faite en octobre afin de tenir compte de la nécessité d'équilibrer les comptes de l'Établissement.

Marie-Christine Jaillet propose que, chaque fois que cela est possible, cette diminution soit répercutée sur chacune des lignes du projet de budget élaboré en octobre. Sont maintenues à l'identique les enveloppes destinées au financement des colloques, des post-docs et des amortissements.

Elle informe l'assemblée qu'un budget complémentaire sera probablement accordé à la recherche au cours de l'exercice 2017. Ce complément devrait permettre d'accompagner les actions initiées par les laboratoires dans le cadre de l'ESOF.

Après un temps d'échange la Commission de la Recherche valide le budget 2017 à l'unanimité.

Vote : à l'unanimité, 36 pour

* * * * *

La séance est levée à 17H30